

ORGANISATION MONDIALE

WT/MIN(01)/ST/69

11 novembre 2001

DU COMMERCE

(01-5645)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

Original: français

Quatrième session

Doha, 9 - 13 novembre 2001

ANGOLA

Déclaration de S.E. M. Vitório Domingos Hossi

Ministre du commerce

En ce jour de la commémoration du 26^{ème} anniversaire de l'indépendance de l'Angola, je me fais l'insigne honneur d'exprimer au nom du gouvernement de mon pays, de la délégation qui m'accompagne, ma profonde gratitude au gouvernement ainsi qu'au peuple de l'Émirat de Qatar pour l'hospitalité qui nous est accordée à l'occasion de cette auguste assemblée.

C'est avec une satisfaction particulière que je m'adresse à cette conférence des Ministres et représentants des pays Membres de l'OMC qui se réunissent dans ce beau pays afin de débattre et trouver des meilleures solutions concernant les questions commerciales, notamment les effets de la mondialisation de l'économie, incluses dans notre programme de travaux, lesquelles revêtent une grande importance pour un futur plus équilibré des échanges et de la restructuration du commerce international, de la promotion du développement, de l'élimination de la pauvreté et obtention d'une prospérité équitable de nos divers pays.

La République d'Angola considère que les politiques de libéralisation du commerce peuvent contribuer à l'édification d'une base sûre permettant une croissance soutenue de son économie, ce qui constitue un élément important pour le succès du programme de réformes en cours dans mon pays basé sur le programme de réduction de la pauvreté et de l'accord monitorat signé avec le FMI. Sur ce, nous reconnaissons la nécessité impérieuse de l'intégration des politiques commerciales dans les stratégies nationales du développement.

Nous avons la pleine conscience que l'ouverture des marchés n'est pas en elle-même la clé du développement, si bien que pourra jouer un rôle décisif en ce sens. Aussi, nous devons reconnaître que la globalisation bien qu'ayant contribué dans une certaine mesure pour la croissance des économies en transition, leurs effets positifs tardent à se faire sentir d'une façon significative dans les économies des pays en développement en général et pays les moins avancés en particulier.

Ainsi, les pays africains, tout particulièrement l'Angola, se trouvent face à un grand défi: la nécessité de la création d'une architecture continentale, notamment au niveau des communautés économiques régionales, qui soit capable de fomenter la croissance économique et renforcer les capacités techniques et humaines visant à garantir un avantage rationnel et soutenu de ses ressources. En effet, la dynamique de l'interdépendance internationale exige que les pays en développement, les moins avancés et africains en particulier, s'ajustent et s'adaptent dans le but d'atteindre les objectifs du développement.

Six années sont passées depuis l'institutionnalisation de l'OMC et malgré des promesses faites pour faciliter l'intégration des pays les moins avancés dans le système commercial multilatéral visant à obtenir plus de bénéfices économiques et sociaux, malheureusement nous constatons que la réalité et les perspectives se maintiennent sombres quant à leur développement.

À cet effet, nous jugeons opportun de réaffirmer la validité des résolutions adoptées lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés tenue à Bruxelles et les déclarations de Zanzibar et Abuja visant à trouver les solutions justes et équitables pour la réalisation des aspirations plus profondes de ces pays encore marginalisés par le système.

Ainsi, nous appelons à toutes les nations tout particulièrement les pays développés à prêter un appui plus effectif dans la mise en œuvre des résolutions et décisions prises dans les divers forums internationaux notamment celles consignées dans l'Acte final de Marrakech (traitement spécial et différencié, accès aux marchés exempts de droits de douane et sans quotas) et fondamentalement à travers une assistance technique systématique et continue et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, en vue de la revitalisation de l'environnement économique, commercial et social de nos pays.

Je ne pourrai conclure mon intervention sans d'un côté transmettre mes sincères félicitations à la République populaire de Chine pour son adhésion à l'OMC et manifester notre engagement et la disponibilité de mon pays dans la contribution et collaboration avec l'OMC et d'autres institutions internationales pour le plein succès de cette conférence.
